

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE VERZEILLE 481/2024**

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Vote par procuration : 01

Nombre de membres présents : 10

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Rachel RIVAL, Mohamed SABRI.

Absents excusés : Cynthia COURRIEU, Martine LARREGOLA (procuration Christian AUDIER)

Secrétaire de Séance : Pierre-Jean VILASI.

Le six février deux mille vingt-quatre le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire.

OBJET : Achat d'un broyeur pour l'élagage des arbres communaux.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de pratiquer l'élagage des arbres communaux.

Il propose trois solutions :

- La sous-traitance de cette intervention par la Société ECO VANA pour un montant de 3 680€HT,
- La location d'un broyeur pour 3 jours auprès la Société LOXAM, pour un montant de 678€HT, et l'élagage pratiqué par Arnal Renaud pour un montant de 2000 TTC, soit un total 2813.60€TTC.
- L'achat d'un broyeur dont les prix varient selon la qualité et le calibrage des branches pouvant être coupées est de 2100€HT à 6300€HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur à ce sujet.

LE CONSEIL OÙ CET EXPOSÉ ET APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **DÉCIDE**, de louer un broyeur pour cette année, et d'envisager l'achat d'un broyeur de bonne qualité au budget de 2024.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS PAR LES MEMBRES PRESENTS QUI ONT SIGNE AU REGISTRE

En mairie le 06/02/2024

Le Maire, Christian AUDIER

